

EXPERT BATIMENT

■ Objectifs opérationnels

Utiliser les bases techniques, juridiques et d'assurances nécessaires à l'activité de l'expert bâtiment
Assister ses clients dans la gestion et le règlement des litiges

■ Public Concerné

Collaborateurs en cabinet d'expertise
Gestionnaires de sinistres
Gestionnaires de patrimoines immobiliers

Durée

98.00 Heures **14** Jours

■ Prérequis

Suivre cette formation réclame l'expérience technique dans le domaine de la construction.

■ Parcours pédagogique

EXPERTISE

Fondamentaux juridiques de l'expertise

- Description du bâti : précision du vocabulaire
- Droit civil
- Urbanisme : autorisations, servitudes
- Contrats et procédures
- Différentes formes de contrats : marchés, commandes, baux, ventes
- Organisation judiciaire
- Pièces de procédures
- Bases de l'assurance construction
- Lecture et exploitation des contrats

Assurances IARD

- Incendie, dégâts des eaux, tempêtes, vol, électricité
- Rôle de l'expert
- Conventions de règlement
- Études de cas

PATHOLOGIE DES CONSTRUCTIONS

Actualité des risques dans le secteur de la construction

- Introduction à la gestion du risque construction (responsabilité et assurances)
- Risque produit de construction
- Risques actuels, nouveaux risques Pathologies des fondations
- Signes d'une pathologie
- Méthodes de reconnaissance des sols, des fondations
- Examen des déformations des éléments de structures (cisaillement, flexion, traction)
- Exemples de pathologie avec présentation des solutions de confortement

Pathologie des structures en béton armé et en maçonnerie

Pathologies de l'enveloppe

- Manifestations et causes des désordres des revêtements de façades et des menuiseries extérieures

Pathologies des charpentes bois, des couvertures

Pathologies des toitures terrasses et de leurs revêtements d'étanchéité

Pathologies liées à l'humidité

- Sources d'humidité : intérieures, extérieures
- Matériaux et interactions
- Mécanismes de l'humidité : remontées, infiltrations, rejaillissements, condensations
- Remèdes et solutions techniques

Ventilation des locaux d'habitation et des bâtiments tertiaires

PRATIQUE DE L'EXPERTISE CONSTRUCTION

Environnement des garanties applicables en construction

- Notion de contrat
- Rôles et responsabilités des acteurs de la construction
- Spécificités des marchés publics, privés
- Groupements d'entreprises, sous-traitance
- Législation applicable
- Domaine d'application de la responsabilité décennale
- Garantie de bon fonctionnement
- Garantie de parfait achèvement
- Différents domaines d'intervention :
- Garanties des constructeurs et la responsabilité délictuelle et contractuelle
- Assurance construction :
- Contrats

Expertise construction : dommages ouvrages

- Objectifs de la loi du 4 janvier 1978 sur l'assurance construction
- Textes relatifs au règlement des sinistres
- Déclaration de sinistre
- Missions de l'expert en fonction de l'importance des sinistres
- Rapport d'expertise
- Convention de règlement
- Conséquences du rapport d'expertise vis-à-vis des constructeurs
- Positions et comportements des acteurs dans l'expertise
- Nature de la mise en cause
- Responsabilités mises en jeu
- Relations avec l'assureur, l'avocat, l'expert
- Rédaction des notes et des dires
- Méthodologie de suivi d'un dossier

Recours

Expertise judiciaire

- Généralités
- Procédures civiles et administratives
- Expertise par voie de référé
- La matière du procès
- Le respect du contradictoire
- Le rôle des parties
- Déroulement de l'expertise judiciaire
- Les compétences requises pour être expert judiciaire
- Comment devenir expert judiciaire
- Les Modes Alternatifs des Règlements des Conflits (notions)

Etudes de cas avec un expert de la construction et un expert judiciaire

Diagnostiques obligatoires ou facultatifs

Analyse et élaboration de rapports d'expertise

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exercices d'application et d'études de cas. Un travail personnel de lecture de fascicules de « mise à niveau » est demandé aux participants. Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le livre des Editions Ginger "Sensibilisation à la pathologie des bâtiments à travers des cas courants" est remis aux participants. Le support de cours et une documentation complémentaire sont remis sur clé USB lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que le PC portable des participants.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

Les intervenants sont des formateurs qualifiés. Les deux modules consacrés à l'expertise sont animés par un expert judiciaire. Le module sur les pathologies des bâtiments est animé par un expert de la construction.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en fin de formation sur la base d'une mise en situation, la gestion et le règlement d'un sinistre et d'un rapport d'expertise.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 4 810.00 € HT

Intra (Par Jour) : Nous consulter



Contactez-nous !

Véronique BOUDRY
Coordonatrice Formation

Tél. : 0130852490
Mail : v.boudry@groupeginger.com